



# CDEN : l'immobilisme de l'administration !

> **Après 5 heures de réunion, le bilan est plus que négatif : l'IA n'est revenu sur aucune de ces décisions par rapport au CTPD du 2 février.**

Il a juste consenti à « **surveiller** » 17 situations (voir document ci-contre).

Après un accueil chaleureux des forces de l'ordre, l'UNSA-Education a pu participer à ce CDEN et a lu une déclaration préalable comme cinq autres intervenants. Dans cette déclaration l'UNSA-Education a souligné le paradoxe de cette carte scolaire et a interrogé le préfet sur plusieurs points qui n'ont donné lieu à aucune réponse !! Lire cette déclaration sur notre site :

[http://sections.se-unsa.org/80/IMG/pdf/declaration\\_cden.pdf](http://sections.se-unsa.org/80/IMG/pdf/declaration_cden.pdf)

Avant de passer à la partie majeure de l'ordre du jour (la carte scolaire), la fixation du taux de l'indemnité de logement des instituteurs pour 2010 a été votée. Celle-ci doit augmenter de 1,0178 %. Les indemnités mensuelles versées seraient donc de 180,17 € pour un collègue célibataire, et de 225,21€ pour un collègue pacsé, marié... Est-il possible de trouver un logement décent, voir même salubre pour 180 € ou 225 € par mois ? L'UNSA-Education a donc proposé d'augmenter cette indemnité de 5 %, proposition que le Préfet a refusé de soumettre au vote.

S'en est suivi une longue présentation

par l'IA de la situation du département Il a rappelé qu'il y avait une baisse démographique de 202 élèves prévue sur le département, dont 75 enfants de 2 ans. Le SE-UNSA s'étonne que ces derniers soient pris en compte par le ministère pour motiver le retrait des moyens et que dans un second temps ces enfants de 2 ans ne soient plus pris en compte dans les prévisions d'effectifs et les calculs de moyenne de classe.

L'IA a également rappelé les taux d'encadrements (nombre d'élèves par classe) dans les écoles du département :

	Maternelle	élémentaire
Hors ZEP	24.54	22.69
ZEP	22.16	21.45

L'UNSA-Education a fait remarquer que dans certaines situations en ZEP on dépassait largement cette moyenne, allant parfois jusqu'à 5 élèves en plus ! L'IA en a simplement pris note.

Après avoir procédé à l'étude détaillée de la carte scolaire, l'IA a décidé de retenir 4 situations pointées par les organisations syndicales (2 demandes

d'ouverture : Saint-Saufieu et Villers-Bretonneux Mat. ; et deux fermetures : Rue Mat. et RPI Buigny/Le Titre/ Hautvillers) en plus des 13 autres situations qu'il avait déjà retenues. Il reverra ces situations pour la rentrée, sachant qu'il a une marge de manœuvre de 7 à 10 postes.

Le CDEN s'est prononcé sur cette carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, L'IA et le Préfet n'ayant pas participé au vote :

*Contre : 22 - Pour : 1 - Abstention : 0*

Dans le second degré, Le SE-UNSA déplore la baisse de moyens accordés aux collèges (- 9 ETP) malgré l'augmentation de 320 élèves. Elle conduit à mettre en concurrence les disciplines, les actions pédagogiques et éducatives entre elles ; elle contribue à éclater encore davantage les services des enseignants sur plusieurs établissements, au détriment du suivi des élèves.

Le CDEN s'est prononcé sur cette carte scolaire 2<sup>nd</sup> degré, L'IA et le Préfet n'ayant pas participé au vote :

*Contre : 22 - Pour : 1 - Abstention : 0*

Stéphane Fouré  
Secrétaire départemental  
UNSA-EDUCATION

## Vendredi 26 février : forte mobilisation dans la Somme contre les mesures de cartes scolaires

A l'appel d'une large intersyndicale, de nombreuses écoles étaient fermées dans la Somme dont la moitié de celles d'Amiens.

**Le matin, l'Assemblée générale** qui s'est tenue dans une salle Dewailly, pleine à craquer, a permis aux parents et aux enseignants de s'exprimer sur les actions en cours. Il a été convenu qu'il fallait conserver l'unité la plus large entre tous les enseignants (écoles et collèges), entre enseignants et parents, entre écoles les plus touchées et celles qui le sont moins.

### Les suites à donner à cette action ont été envisagées

- Soutien aux établissements mobilisés afin de construire les solidarités indispensables dans ce type de mouvement,
- manifestation dans la soirée de vendredi 5 mars et rassemblement Place Gambetta samedi 6 mars en début d'après-midi.
- Une intersyndicale se réunira mardi 2 mars pour fixer les modalités pratiques de ces actions.

### Un signe encourageant : la crispation des autorités locales.

Entre temps, dans l'après-midi, 500 personnes, enseignants et parents d'élèves avec parfois leurs enfants, s'étaient rassemblées devant la cité administrative, là où se tenait le CDEN (Comité départemental de l'Éducation nationale). Il faut regretter l'usage de gaz lacrymogènes, moyens disproportionnés par rapport à l'état d'esprit bon enfant de la manifestation. Après les intimidations exercées par l'Inspection académique à l'encontre des directeurs dont les écoles étaient occupées, après l'expulsion par le préfet de la délégation des enseignants lors du premier CDEN, preuve a été donnée une fois de plus, que les autorités locales sont sur la défensive et que la mobilisation doit s'étendre pour les mettre en position de recul.